



ARC



Séances d'information aux installateurs télé-réseau



Pierre-de-Plan : 1^{er} et 8 octobre 2002

© ARC



Services SA

L a u s a n n e



Ordre du jour

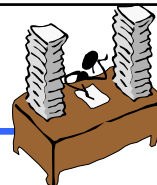
- ◆ Accueil
- ◆ Prescriptions d'installations
- ◆ Prescriptions particulières
 - Lausanne
 - SEFA
 - TvT Services SA
- ◆ Questions sur les prescriptions
- ◆ Charte de qualité
- ◆ Quoi de neuf : la voix sur IP ?
- ◆ Questions

Prescriptions d'installations



- ◆ Contenu
 - ◆ Généralités
 - ◆ Modalités de raccordement d'immeubles
 - ◆ Procédure technique d'installations intérieures
 - ◆ Prescriptions techniques
 - ◆ Pose du câble
 - ◆ Matériel à utiliser
 - ◆ Observations et conseils

Généralités



- ◆ Garantir à chaque client une bonne qualité TV et radio
- ◆ Accès Internet fiable
- ◆ Respect des normes pour l'exécution des installations d'immeubles
- ◆ Cette brochure indique les normes obligatoires à appliquer dès ce jour
- ◆ Se référer à l'annexe pour les particularités de chaque téléréseau

Modalités de raccordement d'immeubles

- ◆ Demande écrite du client, propriétaire, gérance ou architecte
- ◆ Convocation à la première séance de chantier : c'est impératif.



Rappel de définitions

Raccordement

Opération consistant à relier un immeuble au téléseuil

Installation

Nouvelle : Installation réalisée dans une nouvelle construction d'immeuble

Rénovation : Transformation ou rénovation de l'installation intérieur d'immeuble

Extension : Complément à une installation déjà raccordée au téléseuil

Procédure technique d'installations intérieures

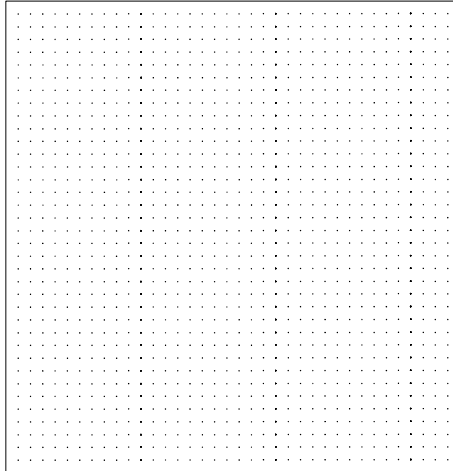
Cette procédure s'applique aux nouvelles installations, rénovations et extensions :

1. Etablir une demande d'installation au moyen de la formule officielle en 2 exemplaires et nous l'envoyer par courrier.

DEMANDE D'INSTALLATION	
TELERESEAU	ADRESSE Adresse de l'immeuble : N° : Lieu dit : N° de parcelle : Localité :
Nom du locataire (si extension) : Etage :	INSTALLATION <input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> Renovation <input type="checkbox"/> Extension
Propriétaire ou gérance :	
Adresse :	
Localité :	
1. L'installation sera établie selon les exigences du Téléreseau et sera conforme aux lois et prescriptions en vigueur. 2. L'installateur s'engage à ne pas débiter les travaux avant d'avoir reçu en retour la présente formule, dûment complétée et approuvée par le Téléreseau.	
Nombre total d'appartements :	Timbre de l'entreprise :
Nombre total de prises :	
Remarques de l'installateur :	
.....	
.....	Personne de contact :
.....	Date : Signature :
Date envisagée pour la réalisation de l'installation :	
Réservé au Téléreseau	
Secteur :	Remarques générales :
Ampli n° :	
Egalisation de l'installation :	
Niveau d'entrée du bâtiment :	
Type câble d'introduction :	
Type boîte d'introduction :	
Type câble de l'installation :	
Schéma approuvé le : Visa :	
Mise en service le : Visa :	
Transmis aux abos le : Visa :	

Schéma de l'installation au verso

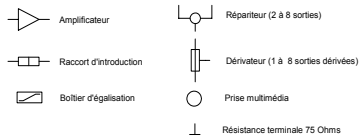
SCHEMA DE L'INSTALLATION



Les longueurs des câbles seront mentionnées entre chaque point

Câbles: Facteur de blindage >90dB, perte max. 18dB/100m à 860 MHz.

Prises: Découplage entre sortie TV/R/num min. 22dB, entre 2 prises min. 40dB.



Procédure technique d'installations intérieures

2. Ce n'est que lorsque l'installateur reçoit cette demande en retour, avec l'acceptation et les éventuelles corrections, que les travaux peuvent débuter.
3. L'installateur réalise l'installation selon les directives, s'assure de sa conformité et nous informe de la fin des travaux afin de fixer un rendez-vous de mise en service.

Procédure technique d'installations intérieures

4. Le raccordement au téléréseau doit s'effectuer en présence de l'installateur et du représentant du téléréseau
5. Un rapport de mise en service est rempli suite au contrôle de l'installation

RAPPORT DE MISE EN SERVICE

ADRESSE			
Adresse de l'immeuble : _____			
Lieu dit : _____	No de parcelle : _____		
Localité : _____			
Nom du locataire (nouv. client) : _____	Etage : _____		
Propriétaire ou gérance : _____	INSTALLATION <input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/> Extension		
Adresse : _____			
Localité : _____			
Concessionnaire : _____	Timbre de l'entreprise : _____		
Responsable : _____	Personne de contact : _____ Date : _____ Signature : _____		
Adresse : _____			
Tél. : _____			
Localité : _____			
Conformité (selon prescription, demande d'installation et schéma)			
	oui	non	Remarques
Schéma d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Type de prise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Connecteurs sertis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Mise à terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Niveaux mesurés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Date du rendez-vous de M/S : _____	Resp. installation : _____		
Remarques : _____			
Conformité de l'installation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non le : _____			
A facturer pour non conformité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Montant : _____ CHF (TVA 7.6% inclus)			
Propriétaire/Installateur : _____		Téléréseau : _____	

Procédure technique d'installations intérieures

- ◆ Pour les installations spéciales (type BKS), le signal est garanti à l'entrée de l'armoire de brassage
- ◆ Toute installation non conforme sera adaptée aux prescriptions en vigueur aux frais de l'installateur
- ◆ En cas de non-conformité, la mise en service sera reportée sur décision du représentant du t l r seau et sera alors factur e   l'installateur

Prescriptions techniques

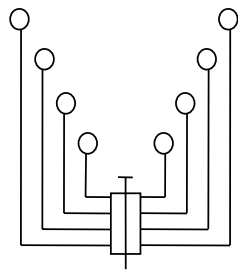
- ◆ Etablir un sch ma d'installation avec m trages exacts

Formes de distribution

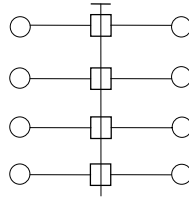
- > **A : en  toile (obligatoire pour les installations et les b timents neufs)**
- > B : en d rivation par  tages (maximum 5  tages   2 prises)
- > C : en s rie (maximum 5 prises par colonne)



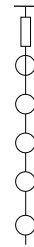
Formes de distribution



A

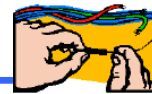


B



C

Pose du câble



- ♦ Le câble doit être posé sous tube ou canal sur toute sa longueur
- ♦ Les tubes, canaux ou câbles doivent être solidement fixés
- ♦ Lorsque la conduite risque d'être endommagée, on utilisera du tube acier

Pose du câble



- ◆ Dans les endroits sans risque d'endommagement, les coudes pourront être faits sans protection
- ◆ Dans les dévaloirs hors service, le câble sans protection devra être **fixé**
- ◆ Dans les cages d'ascenseurs, on peut utiliser du tube ou du canal, **mais sur toute la longueur du câble**. Les installations dans les cages d'ascenseurs sont possibles après obtention d'une autorisation du constructeur

Matériel à utiliser : amplificateurs privés

- ◆ Le gain de l'amplificateur doit être adapté à l'installation
- ◆ Niveau de sortie optimal : 70 dBuV + gain
- ◆ Equipé d'une voie de retour active

Exemples : WISI VX-10A

KATHREIN VOS 135



Matériel à utiliser : câbles



- ◆ Impédance caractéristique de 75 ohms
- ◆ Atténuation linéique max. de 18 dB/100 m à 860 MHz
- ◆ Facteur de blindage > 90 dB

Exemple : WISI MK 95

Matériel à utiliser : connecteurs et prises

Connecteurs

- ◆ Uniquement des connecteurs F à sertir avec la pince adéquate

Prises

- ◆ Type " multimédia "comportant 2 x FM/TV et 1 x DATA (WICLIC)
- ◆ Niveau aux prises 60 à 70 dBuV en respectant un découplage de 40 dB entre chaque prise

Exemple : WISI série DD

Observations et conseils



- ◆ Réserve de câble suffisante dans les boîtes (col de cygne) et au point de distribution
- ◆ Eviter de pincer le câble avec les griffes de fixation
- ◆ Recommander de fixer les prises avec 2 vis au minimum
- ◆ Observer les recommandations de montage dessinées sur les prises

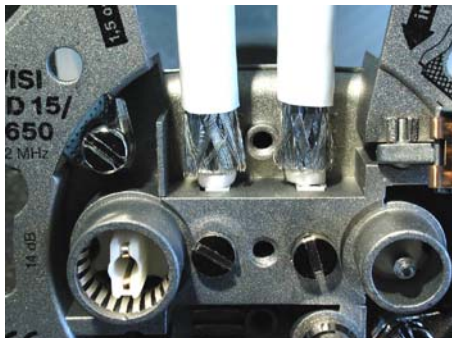
Observations et conseils



- ◆ Respecter le montage IN et OUT des prises (directivité)
- ◆ Pas de raccord, systématiquement monter une prise
- ◆ Protéger les prises si la peinture reste à faire
- ◆ Pas de prise montée en retrait du crépi, entretoiser si nécessaire

Raccordement des prises TV

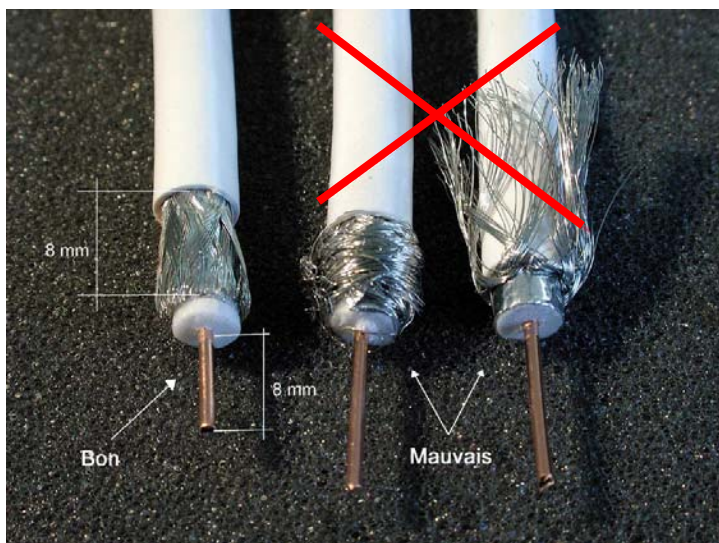
Prise TV bien raccordée



Prise TV mal raccordée



Préparation des câbles



Outils

Outils à utiliser



Outil à ne pas utiliser

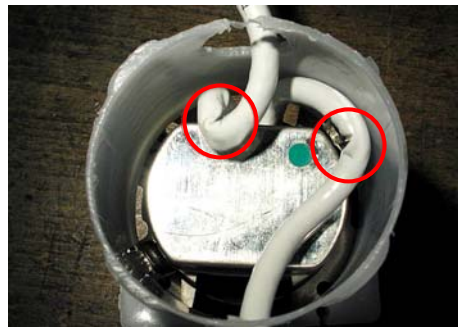


Rayon de courbure

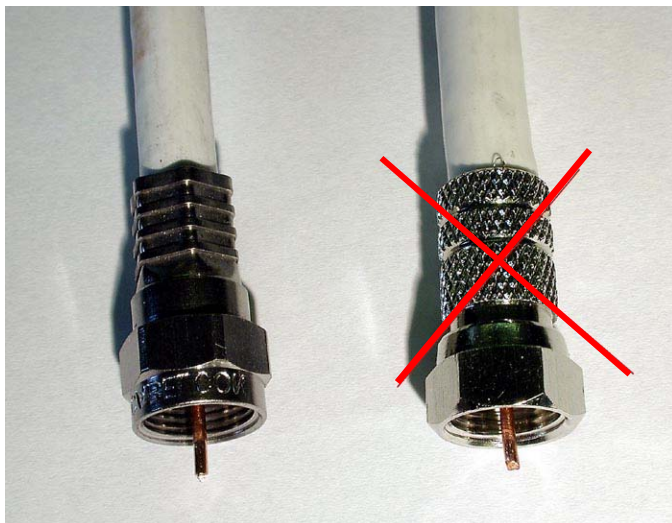
Bon



Mauvais



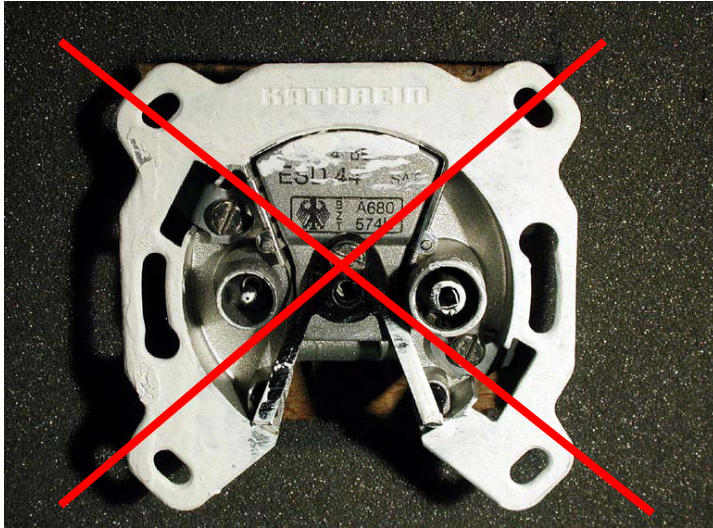
Fiches F



Installation vétuste



Prise peinte



Particularités du téléseu de L a u s a n n e

- ♦ Le téléseu fournit en principe le signal optimal pour une prise par appartement ou deux prises par villa.
- ♦ S'il y a plus de prises, les équipements supplémentaires sont à la charge du téléseu de Lausanne (un forfait supplémentaire par prise en plus sera devisé par le service commercial auprès du propriétaire).
- ♦ La pose d'un amplificateur privé est possible pour un appartement isolé ou une villa.
- ♦ Les amplificateurs et les prises auront une voie de retour de 5 à 65 MHz.
- ♦ Exemple : amplificateur WISI VX-10A/65
 prise WISI DD-15/65

Particularités du téléseu de la

- ♦ Le téléseu fournit en principe le signal optimal pour trois prises par appartement ou par villa. Toute installation d'appartement (ou villa) dépassant trois prises doit impérativement faire l'objet d'une distribution en étoile.
- ♦ Les montants relatifs aux taxes d'introductions sont établis selon l'offre du contrat téléseu de la SEFA. En cas de modifications apportées à l'installation, les taxes seront réévaluées.
- ♦ Si nécessaire, la pose d'un amplificateur privé est tolérée pour une villa. L'amplificateur est fourni par la SEFA, celui-ci est facturé à l'électricien.
- ♦ Les amplificateurs auront, selon les besoins, une voie de retour passive ou amplifiée de 5 à 25 MHz. Les prises avec filtre et sortie Internet sont obligatoires.
- ♦ Exemples : amplificateur WISI VX-10A/25
prise Télanor DM 5/30, WISI DD-15/25

Particularités du téléseu de Services SA

- ♦ Tout nouveau raccordement de bâtiment est réalisé sous certaines conditions financières. Veuillez nous contacter.
- ♦ Les installations intérieures câblées de manière " Série " sont tolérées dans les villas exceptionnellement.
- ♦ La pose d'un amplificateur privé est possible pour un appartement isolé ou une villa si nécessaire.
- ♦ Les amplificateurs et les prises auront une voie de retour de 5 à 65 MHz.
- ♦ Exemples : Kathrein VOS 135 / WFS 165 / VGR 120
prise WISI DD-15/65

Questions



Charte de qualité
pour les installations
intérieures d'immeubles

**CHARTRE DE QUALITE POUR LES INSTALLATIONS
INTERIEURES D'IMMEUBLES
RACCORDES AU TELERESEAU**

NOUVEAUX RACCORDEMENTS – RENOVATIONS – EXTENSIONS

En raison des exigences des services disponibles sur le câble,

L'installateur soussigné s'engage à garantir la qualité des installations en respectant scrupuleusement les directives ci-dessous :

- 1 Prendre connaissance des conditions générales de raccordement.
- 2 Respecter les prescriptions d'installation du télé-réseau.
- 3 Présenter, avant le début des travaux, une demande d'installation incluant un schéma de distribution (en étoile pour les nouvelles constructions).
- 4 Réaliser l'installation conformément au schéma validé et remis par le télé-réseau.
- 5 Présenter une nouvelle demande d'installation en cas de modification(s).
- 6 S'assurer de la conformité de l'installation selon le rapport de mise en service.
- 7 Demander un rendez-vous de mise en service (5 jours à l'avance).
- 8 Déléguer un collaborateur qualifié de l'entreprise au rendez-vous de mise en service (avec matériel et équipements de mesure).
- 9 Faciliter le contrôle (accès à toutes les prises).
- 10 Effectuer, si nécessaire et dans le délai convenu avec le technicien du télé-réseau, les corrections demandées.

Le rendez-vous de mise en service engendré par une non-conformité sera facturé à l'installateur.

L'installateur (timbre)

Nom, prénom :

Lieu et date :

Signature :

Charte de qualité



1. Prendre connaissance des conditions générales de raccordement
2. Respecter les prescriptions d'installations du télé-réseau
3. Présenter, avant le début des travaux, une demande d'installation incluant un schéma de distribution (en étoile pour nouvelles constructions).

Charte de qualité



4. Réaliser l'installation conformément au schéma validé et remis par le téléseau
5. Présenter une nouvelle demande d'installation en cas de modification(s)
6. S'assurer de la conformité de l'installation selon le rapport de mise en service

Charte de qualité



7. Demander un rendez-vous de mise en service (5 jours à l'avance).
8. Déléguer un collaborateur qualifié de l'entreprise au rendez-vous de mise en service (avec matériel et équipement de mesure).
9. Faciliter le contrôle (accès à toutes les prises).
10. Effectuer, si nécessaire et dans le délai convenu avec le technicien du téléseau, les corrections demandées.

Site internet



- ◆ Toute la documentation des membres de l'association des câblo-opérateurs romands peut être consultée en tout temps sur le site :

www.sefanet.ch/arc

- ◆ Documentation disponible dès le 9 octobre 2002

Conclusion

- ◆ Nous espérons une entière collaboration de votre part et comptons également sur vous pour sensibiliser les architectes, gérances et propriétaires.
- ◆ Une installation bon marché risque de coûter cher plus tard ou d'être exclue des possibilités multimédia

